

Contact presse  
Jean-Alain Course, directeur de la DASS-NC  
Tel : 76 34 00

Vendredi 17 juillet 2015

## COMMUNIQUÉ

### **Suspension provisoire de l'utilisation du malathion en lutte anti-vectorielle en Nouvelle-Calédonie**

En cas de signalement de maladies transmises par les moustiques (dengue, chikungunya...), les services techniques des communes procèdent conjointement à des épandages d'insecticides autour des habitations des malades (pour tuer les moustiques pouvant être porteurs de virus), à une destruction des larves de moustique, ainsi qu'à une information de la population.

Cette stratégie adoptée par la Nouvelle-Calédonie suit les recommandations internationales de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Le produit utilisé dans un premier temps pour les épandages a été la deltaméthrine (famille des pyréthrinoïdes). Du fait d'une augmentation de la résistance des moustiques à ce produit, et sur recommandation de l'OMS, le malathion (famille des organophosphorés) a ensuite été également utilisé en Nouvelle-Calédonie.

Suite à la parution, le 20 mars 2015, du rapport du Centre international de recherche sur le cancer (CIRC-IARC), classant le malathion comme cancérogène « probable » chez l'homme, la DASS-NC a consulté l'OMS dès le 26 mars 2015 sur l'utilisation du malathion en lutte contre les maladies transmises par les moustiques (lutte anti-vectorielle) en Nouvelle-Calédonie.

L'OMS vient de répondre, en recommandant, de suspendre provisoirement l'utilisation du malathion, au profit de la seule deltaméthrine pour les épandages autour des cas d'arboviroses, en attendant les résultats d'un examen complémentaire des données du CIRC, mené actuellement par un groupe d'expert de l'OMS.

Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie informe donc la population qu'il a décidé de suivre les recommandations de l'OMS en attendant ces études complémentaires. Il a donc été demandé à la Ville de Nouméa, seule commune faisant usage du malathion, de n'utiliser que la deltaméthrine, jusqu'à nouvel ordre, pour la lutte anti-vectorielle.

Le risque de cette stratégie est d'augmenter le niveau de résistance des moustiques au seul insecticide restant (deltaméthrine).

La population est donc appelée, plus que jamais, à adopter un comportement citoyen, en éliminant tout gîte larvaire dans et autour de son habitation, c'est-à-dire tout récipient pouvant contenir de l'eau de pluie, d'arrosage ou de stockage, et donc des larves de moustique. Ceci est particulièrement important en prévision de la future saison chaude, propice à la multiplication des moustiques.